

COMMISSION MOUVEMENT DE POPULATION

RAPPORT



MARS 2026

1. Introduction

La Commission Mouvement de Population (CMP) est un mécanisme inter-organisationnel qui a pour but de fournir mensuellement des statistiques précises et d'analyser les tendances des déplacements forcés de populations en RCA. Cette tâche implique l'examen, la compilation et la consolidation des informations recueillies par les CMP locales et par les partenaires opérant dans les zones non couvertes par une CMP. Le rapport s'appuie sur des données issues de diverses sources, dont le CCCM, la DTM et le monitoring de la protection, ainsi que des évaluations alertes et des rapports de mission relatifs aux mouvements de population. La CMP effectue d'abord une validation préliminaire des données au niveau national, puis les transmet à l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) pour approbation définitive.

Le présent rapport couvre les données de la période de janvier à mars 2026. Le retard observé s'explique par l'attente des résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4) en République centrafricaine, lesquels doivent constituer une base essentielle pour la restructuration de la CMP, conformément aux orientations formulées lors de la réunion de l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) de janvier 2026.

Cependant, le rapport du RGPH-4 n'étant pas encore disponible, il a été jugé opportun d'organiser la validation des données relatives aux PDI, afin de faciliter leur analyse ainsi que la production d'estimations démographiques nécessaires à la planification des interventions humanitaires en République centrafricaine.

2. Situation des mouvements de population en RCA au 31 mars 2026

Au 31 mars 2026 la République centrafricaine compte **428 227 personnes déplacées internes (PDI)**, réparties comme suit :

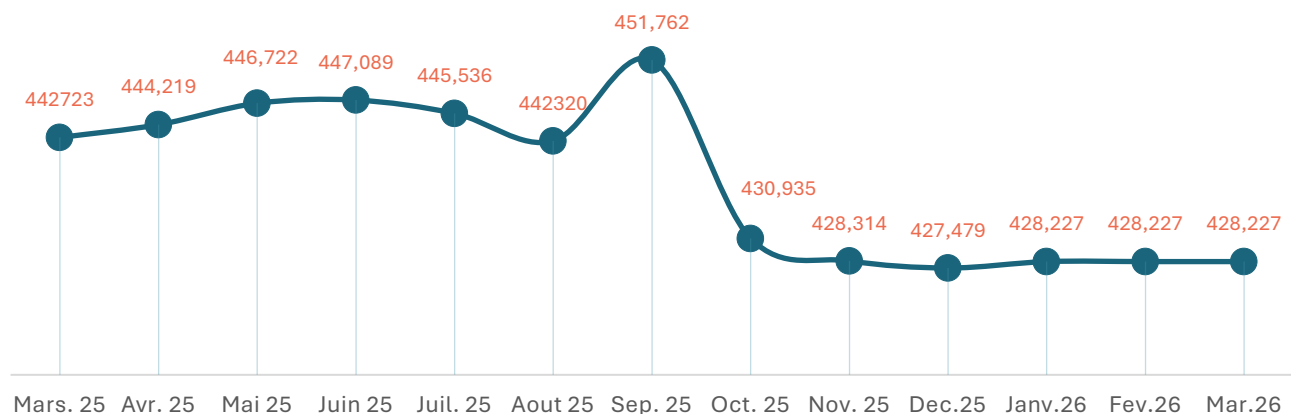
- **57 477 personnes (13%) vivent dans 77 sites et lieux de regroupement**
- **370 750 personnes (87%) sont accueillies au sein de familles d'accueil**

Par rapport à décembre 2025 (427 479 PDI), une légère hausse de 748 PDI, soit 0,2 %, a été observée.

Cette évolution s'explique principalement par l'attaque survenue en janvier 2026 dans le Haut-Mbomou, précisément à Zémio, dans un contexte sécuritaire toujours fragile en République centrafricaine, particulièrement dans les zones périphériques et frontalières.

Dans les autres localités du pays, les données sont restées globalement stables. Cette stabilité apparente ne reflète toutefois pas nécessairement l'absence de dynamiques de déplacement, mais s'explique en grande partie par les limites opérationnelles du système de suivi, notamment l'absence d'acteurs sur le terrain au cours de la période considérée. Cette situation a réduit la capacité de suivi des alertes, de vérification des mouvements de population et de mise à jour régulière des données.

▪ **Tendance de l'effectif des PDI : Mars 2025 – Mars 2026**



Analyse contextuelle de la dynamique des mouvements de population

▪ **Aperçu des nouveaux déplacements de la population par préfecture**

À la suite des différentes attaques et de l'insécurité persistante dans le Haut-Mbomou, 748 personnes se sont regroupées dans trois sites situés dans la ville de Zémio, tandis que d'autres ont fui vers la RDC.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux déplacements par sous-préfecture :

Préfecture	Sous-préfecture	Sites	#
Haut-Mbomou	Zémio	748	748
Total		748	748

Nouveau PDI par sous-préfecture

Préfecture	Décembre 2025	Mars 2026	Différence
Bamingui-Bangoran	5,527	5,527	0
Bangui	93,969	93,969	0
Basse-Kotto	25,991	25,991	0
Haute-Kotto	17,145	17,145	0
Haut-Mbomou	18,648	19,396	↑ 748
Kémo	12,367	12,367	0
Lim-pendé	3,754	3,754	0
Lobaye	3,834	3,834	0
Mambéré	2,840	2,840	0
Mambéré-Kadéï	8,798	8,798	0
Mbomou	10,461	10,461	0
Nana-Gribizi	15,083	15,083	0
Nana-Mambéré	24,203	24,203	0
Ombella M'Poko	19,185	19,185	0
Ouaka	38,797	38,797	0
Ouham	33,174	33,174	0
Ouham Pendé	9,318	9,318	0
Ouham-Fafa	58,428	58,428	0
Sangha-Mbaéré	11,680	11,680	0
Vakaga	14,277	14,277	0
Total	427,479	428,227	↑ 748

Tendance de CMP : Décembre 2025 – Mars 2026

3. Méthodologie et limites

En République centrafricaine, la collecte et l'analyse des données relatives aux personnes déplacées internes (PDI) restent affectées par des contraintes opérationnelles et contextuelles significatives, qui limitent la qualité, la couverture et la fiabilité des informations disponibles.

→ Contraintes d'accès et de ressources

L'accès difficile à certaines zones, en raison de l'insécurité et de l'enclavement, combiné à des ressources financières limitées, réduit considérablement :

- La couverture géographique de collectes de données ;
- La fréquence des mises à jour ;

→ Limites méthodologiques et de compréhension

Les données relatives aux PDI en familles d'accueil sont principalement mises à jour à travers les cycles de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM). Toutefois, une compréhension parfois limitée de la définition de PDI par certains acteurs peut entraîner l'inclusion de personnes non concernées, affectant ainsi la qualité des données.

→ Fonctionnement des mécanismes locaux

Les Commissions de Mouvements de Population (CMP) locales sont en cours de redynamisation. Néanmoins, leur fonctionnement demeure irrégulier et hétérogène selon les localités, ce qui impacte la régularité et la cohérence de la remontée d'informations.

→ Défis d'actualisation des données

Dans plusieurs zones, les données relatives aux déplacements n'évoluent pas sur de longues périodes, ce qui suggère un manque d'actualisation. Cette situation souligne la nécessité de conduire des missions de vérification sur le terrain, lesquelles sont toutefois limitées par le manque de ressources opérationnelles des acteurs impliqués.

→ Facteurs contextuels spécifiques

Le suivi des chocs récurrents, notamment les inondations, ainsi que la mise à jour des bases de données (y compris le retrait des cas résolus), demeurent des défis importants pour assurer une information fiable et à jour.

4. Recommandations

Afin de renforcer la qualité et la régularité des données, il est recommandé de :

- Renforcer la présence opérationnelle des acteurs sur le terrain ;
- Améliorer les mécanismes de suivi communautaire et de collecte participative ;
- Appuyer les capacités techniques et opérationnelles des structures en charge de la collecte et de l'analyse des données ;
- Assurer un financement adéquat pour les missions de vérification et de mise à jour.

Ces mesures contribueraient à une meilleure actualisation des données et à une compréhension plus précise de la dynamique des déplacements internes.

Le Secrétariat de la CMP